



**Parlons
Vrai!**



Cohabitation

**Lieux de vie, de travail et de loisirs,
partageons nos campagnes et nos
alpages en adoptant les bonnes
pratiques**



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAVOIE MONT-BLANC
73 74

Les champs, vignes, vergers, alpages et forêts façonnent nos paysages savoyards et nous offrent un cadre de vie exceptionnel. Mais ces espaces naturels sont avant tout des lieux de travail pour nos agriculteurs et nos sylviculteurs. Pour mieux les partager, aidez-nous à les protéger !

Encore un patou ?! Je ne peux plus randonner tranquillement nulle part !



Les animaux sont des êtres sensibles qui peuvent être facilement effrayés. Nos vaches, moutons, chèvres ont besoin de calme et de sécurité lorsqu'ils sont dans les champs et en alpage. C'est pourquoi ils paissent dans des zones parquées et qu'ils peuvent être protégés par des chiens de garde. Un intrus, humain ou canin, qui s'approche du troupeau constitue une menace pour les animaux et peut engendrer une réaction de défense : charge, morsure, cabrement.



Le geste citoyen : « Pour le bien-être des animaux et pour ma sécurité, je reste à distance du troupeau ou je le contourne et je tiens mon chien en laisse. Si je dois traverser le parc, je m'assure qu'il est correctement refermé ».

Ça sera plus rapide si je traverse le pré et puis ça ne dérange personne, ce n'est que de l'herbe.

L'herbe est une ressource précieuse, essentielle à l'activité d'élevage. C'est l'alimentation principale des bêtes : fraîche l'été et séchée l'hiver. Pour produire du foin de qualité, il faut laisser pousser l'herbe bien haute et donc éviter de marcher dessus. Et puis, êtes-vous bien sûr(e)s que c'est de l'herbe ? Saviez-vous qu'au mois de mai, le blé ressemble énormément à de l'herbe ? En marchant dessus, c'est autant de baguettes de pain croustillant que vous ne pourriez pas déguster au petit déjeuner.



Le geste citoyen : « Pour préserver notre alimentation de demain, je reste sur les chemins et sentiers balisés et je ne traverse pas les parcelles même s'il n'y a ni clôtures ni troupeaux ».



Jeunes pousses de blé



Herbe de foin



C'est bon, les crottes de chiens, c'est naturel après tout. Pas besoin de ramasser à la campagne.

Saviez-vous que les déjections canines sont porteuses de parasites responsables de maladies chez les animaux d'élevage ? Il en est un particulièrement dangereux qui provoque une maladie appelée néosporose.

Transmissible simplement en broutant de l'herbe ou du foin souillés, cette maladie se traduit par des avortements infectieux chez les vaches. Porteuse à vie du parasite, une vache transmettra quasiment systématiquement à ses veaux la maladie pour laquelle il n'y a actuellement aucun traitement ni vaccination.

Comme vous tenez à votre chien, les éleveurs tiennent à leur animaux : ils veillent au bien-être de leurs vaches et veulent éviter tout risque de contamination.



Le geste citoyen : « Pour aider à protéger les animaux, comme en ville, je ramasse les déjections de mon chien et je le tiens en laisse ».

Pas de poubelle à proximité, allez hop ! Je balance ma canette, on n'y verra que du feu.

Lors de la production du foin, les agriculteurs utilisent des broyeurs pour faucher les champs et les débris jetés négligemment dans les prairies sont eux aussi déchi-
qués. Ces morceaux de débris plastiques, métalliques ou ces bouts de verre, mélan-
gés au foin ou dispersés dans l'herbe, sont ingérés par les animaux domestiques
et sauvages. Lorsqu'ils sont avalés, ils provoquent des dégâts irréparables dans
leur appareil digestif - obstruction, infections, hémorragies internes - pouvant
entraîner leur mort.



Le geste citoyen : « La protection de la nature est l'affaire de tous et chaque geste compte. En promenade, je prends un sac poubelle pour ramasser les déchets et laisser les lieux propres ».



Insupportable, le bruit des engins agricoles tôt le matin et tard le soir !

Être agriculteur, c'est travailler avec la nature et par conséquent dépendre des condi-
tions climatiques. S'il pleut la semaine ou que la température est caniculaire, les
agriculteurs adaptent leur organisation pour protéger leurs cultures ou leurs ani-
maux. Cela veut dire profiter de la fraîcheur du petit matin ou d'une accalmie un
dimanche après-midi.

Travailler avec le vivant rend leur métier polyvalent et imprévisible !

Le geste citoyen : « Je tolère les horaires décalés de mes voisins agriculteurs car c'est grâce à leur engagement de tous les instants que je peux me nourrir. Et parce que le dialogue est la meilleure des solutions, je n'hésite pas à aller leur parler pour trouver des compromis ».

Elles ont l'air bonnes ces tomates... Personne aux alentours ? J'en prends une, il y en a des dizaines.

Les agriculteurs passent l'année à prendre soin de leurs cultures et préparer leurs
récoltes pour nourrir leurs concitoyens. C'est le fruit d'un travail quotidien, de la
passion pour leur métier et leur gagne-pain. Un champ, un verger ou une parcelle
non clôturée n'est pas une invitation à la cueillette ! Se servir sans autorisation
est considéré comme du vol.

Et vous, après avoir tant travaillé dans votre potager, apprécieriez-vous que votre
voisin vienne récolter vos délicieuses tomates ?



Le geste citoyen : « Je demande l'accord de l'exploitant ou du propriétaire pour ramasser les fruits et légumes. Si je ne l'ai pas, je n'y touche pas ».



Promenons-nous dans les bois pendant que les bûcherons sont là.

La forêt, élément incontournable du paysage savoyard, remplit de multiples rôles :
production de bois, réservoir de biodiversité et de carbone, protection contre les
risques naturels, espace de loisirs... Un lieu où se rencontrent divers usagers
et qui a besoin d'être préservé et renouvelé pour continuer à les accueillir sans
dépérir.

Les chantiers d'exploitation forestière se déroulent lorsque les conditions clima-
tiques et écologiques sont optimales, en été et à l'automne, lorsque les prome-
neurs sont nombreux à profiter de la forêt. Les bûcherons et les débardeurs - qui
transportent les bois - ne peuvent ni voir ni entendre lors de leur travail ce qui peut
présenter des risques pour les autres usagers.

Le geste citoyen : « Je respecte le balisage mis en place pour ma sécurité et je rebrousse chemin si besoin. Idéalement, j'anticipe et je prévois un itinéraire bis avant d'arriver ».



Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc

52 avenue des Iles
74000 ANNECY
Tél : 04 50 88 18 01

40 Rue du Terraillet
73190 SAINT-BALDOPH
Tél : 04 79 33 43 36

contact@smb.chambagri.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAVOIE MONT-BLANC
73 74

CONSEIL
SAVOIE MONT BLANC

